



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Recensement agricole 2020

Premiers résultats en Auvergne-Rhône-Alpes

DOSSIER DE PRESSE

10 décembre 2021

Sommaire

AVANT PROPOS

PREMIERS ENSEIGNEMENTS DU RECENSEMENT AGRICOLE 2020

I) Une inflexion dans des tendances persistantes

- 1.1 Des exploitations moins nombreuses et plus grandes
- 1.2 Une diminution de la main d'œuvre agricole moins prononcée
- 1.3 Une dominance des micro et petites exploitations malgré une baisse plus marquée
- 1.4 Une agriculture diversifiée avec une dominance de l'élevage
- 1.5 Forte restructuration de l'élevage laitier

II) Une poursuite de la transition agro-écologique et une adaptation aux attentes des consommateurs

- 2.1 Des signes officiels de qualité toujours plus présents
- 2.2 Un recours accru aux circuits courts

III) Un secteur qui continue de se professionnaliser

- 3.1 Une croissance de l'emploi salarié et de la productivité
- 3.2 Un développement des formes sociétaires
- 3.3 Une profession plus diplômée

ANNEXES

Source et définitions

Le recensement agricole en quelques chiffres

Spécialisation territoriale de la production agricole en France et en Auvergne-Rhône-Alpes

La ferme Auvergne-Rhône-Alpes en 2020 en images

Pour en savoir plus

AVANT-PROPOS...

Le recensement agricole, qu'est-ce que c'est ?

Tous les dix ans, le service de la statistique et de la prospective et les services statistiques régionaux du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation réalisent le recensement de toutes les exploitations agricoles françaises.

Cette opération est commune à tous les pays de l'Union européenne ; les 27 États membres doivent le réaliser à la même période, sur la base des mêmes concepts, permettant d'obtenir des données comparables.

La collecte en ligne : une première édition réussie

Pour cette campagne, le recensement agricole 2020 s'est déroulé dans toute la France du mois d'octobre 2020 au mois de mai 2021.

Il se faisait jusqu'à présent *via* une collecte en face-à-face par les enquêteurs du ministère. L'édition 2020 a expérimenté pour la première fois un nouveau système de collecte des données par internet auprès d'une grande partie des exploitants.

La collecte s'est très bien déroulée. Au plan national, 290 000 questionnaires ont été collectés par des réponses sur internet, les autres questionnaires en face-à-face ou par téléphone. Au final, seuls 3 % des enquêtés n'ont pas pu être contactés ou ont refusé de répondre.

En Auvergne-Rhône-Alpes, 50 900 questionnaires ont été collectés par des réponses sur internet et 6 600 en face à face ou par téléphone. Seuls 2 % des enquêtés n'ont pas pu être contactés ou ont refusé de répondre.

Une nouvelle méthode qui a permis de s'intéresser à de nouveaux sujets

En parallèle de la collecte par internet et pour approfondir certaines thématiques, un échantillon représentatif d'environ 70 000 exploitations métropolitaines (6 600 en Auvergne-Rhône-Alpes) a reçu la visite d'un enquêteur.

Un recensement qui couvre tous les DOM, y compris Mayotte en 2020

Le recensement est une opération très importante pour établir des statistiques à des niveaux géographiques très fins.

Le recensement de 2020 a été collecté dans tous les DOM, y compris, pour la première fois, Mayotte. Mayotte n'étant pas couvert par le recensement de 2010, le champ des statistiques France n'est pas le même en 2010 et 2020. Les évolutions qui suivent portent uniquement sur la France métropolitaine.

PREMIERS ENSEIGNEMENTS DU RECENSEMENT AGRICOLE 2020

Les données présentées aujourd'hui sont provisoires et ne couvrent pas l'ensemble des questions posées.

Elles sont un point d'étape avant des données définitives au mois d'avril 2022 et la publication des données de l'ensemble des pays européens d'ici la fin de l'année 2022 par Eurostat.

Les données sont comparées au périmètre de la France métropolitaine uniquement.

I – Une inflexion dans des tendances persistantes

1.1 Des exploitations moins nombreuses et plus grandes

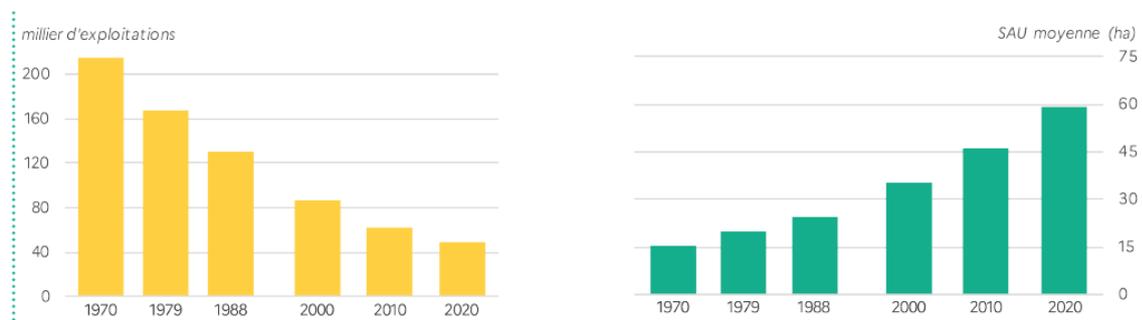
Selon les résultats provisoires du Recensement agricole, Auvergne-Rhône-Alpes compte 48 500 **exploitations agricoles** (voir source et définitions) en 2020, soit 14 200 de moins qu'il y a 10 ans.

La baisse du nombre d'exploitations se poursuit, mais à un rythme ralenti par rapport à la décennie précédente : - 2,5 % par an entre 2010 et 2020 contre - 3,2 % entre 2000 et 2010. Il s'agit du taux de baisse annuelle le plus faible observé depuis 1970.

Sur l'ensemble de la période 1970-2020, plus de trois exploitations sur quatre ont disparu dans la région.

La **surface agricole utilisée (SAU)** des exploitations s'élève à 2,86 millions d'hectares, en quasi-stabilité depuis 2010 (-0,1 % par an). De fait, les exploitations continuent de s'agrandir. En moyenne, elles comptent désormais 59 hectares, soit 13 hectares de plus qu'en 2010 et 24 hectares de plus qu'en 2000. Elles restent plus petites que leurs homologues de France métropolitaine (69 hectares en moyenne en 2020) mais s'agrandissent plus vite sur la dernière décennie (+ 2,5 % par an contre + 2,2 % en France métropolitaine).

Figure 1 : Nombre d'exploitations et SAU moyenne en auvergne-Rhône-Alpes

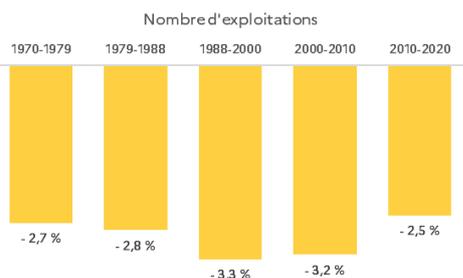


Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, hors structures gérant des packages collectifs.
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

| année | 1970 | 1979 | 1988 | 2000 | 2010 | 2020 |
|------------------------|--------|--------|--------|-------|-------|-------|
| Nombre d'exploitations | 214200 | 167800 | 129900 | 86900 | 62700 | 48500 |
| SAU moyenne (ha) | 16 | 20 | 24 | 35 | 46 | 59 |

Figure 2 : évolution annuelle du nombre d'exploitations

Auvergne-Rhône-Alpes



France métropolitaine

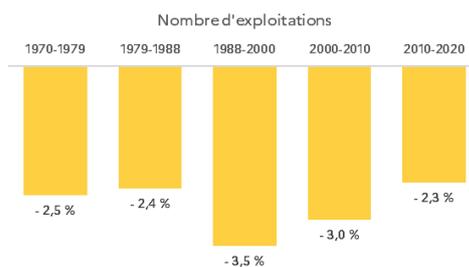
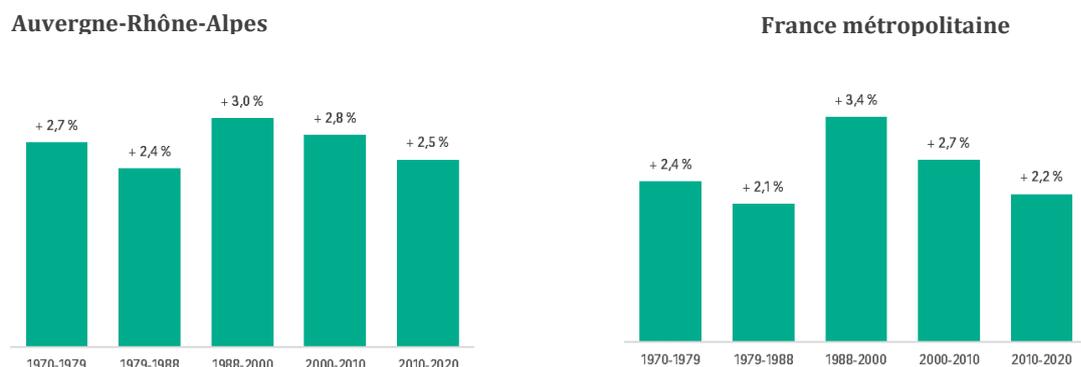


Figure 3 : évolution annuelle de la SAU moyenne



1.2 Une diminution de la main d'œuvre agricole moins prononcée

En 2020, 88 300 personnes, dont 62 500 chefs et coexploitants, occupent un emploi permanent dans les exploitations agricoles. Cette main d'œuvre permanente est constituée par de la main d'œuvre familiale (57 000 ETP) et par des salariés permanents non familiaux (10 900 ETP). Le reste du volume de travail est effectué par des salariés saisonniers (7 800 ETP).

Au total le volume de travail agricole représente l'équivalent de 75 700 emplois à temps plein, soit une baisse de 1,6 % par an sur la période 2010-2020. La baisse du volume de travail se ralentit par rapport à la période 2000-2010, dans la région comme en France métropolitaine.

Du personnel externe d'entreprises de travaux agricoles (ETA), de coopératives d'utilisation du matériel agricole (Cuma) ou de groupements d'employeurs peut également être mobilisé. La part des exploitations qui y ont recours reste stable en 10 ans (50 %).

Figure 4 : Volume de travail en équivalent temps plein

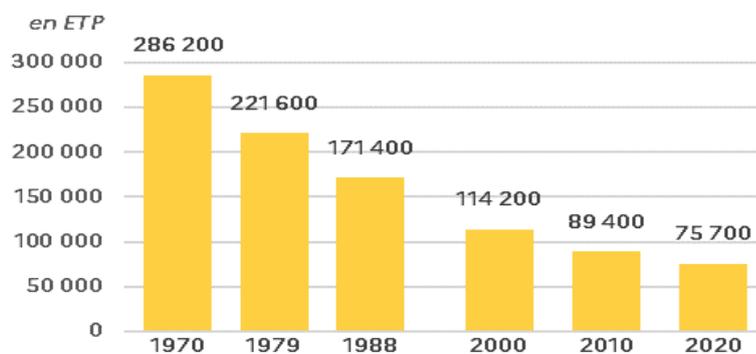


Figure 5: Evolution annuelle du volume de travail en équivalent temps plein (%) en Auvergne-Rhône-Alpes et en France métropolitaine



1.3 Une dominance des micro et petites exploitations, malgré une baisse plus marquée

La catégorie des microexploitations (voir source et définitions) représente un tiers des exploitations. En ajoutant les petites exploitations, l'ensemble représente 66 % des exploitations régionales, contre 54 % en France métropolitaine. Les moyennes exploitations représentent 25 % des exploitations. Les grandes exploitations sont largement minoritaires : 9 % contre 20 % en France métropolitaine. Les exploitations régionales sont ainsi de dimension économique plus petite qu'au plan national.

Le nombre de microexploitations recule fortement depuis 2010 (-3,5 % par an), à un rythme voisin de celui observé en France métropolitaine.

Le nombre de petites exploitations se réduit de 2,8 % par an, plus fortement qu'au plan national (-2,3 %).

Le nombre d'exploitations moyennes baisse de façon moins importante qu'en France métropolitaine.

La catégorie des grandes exploitations est la seule dont le nombre augmente, dans la région comme en France métropolitaine. La hausse est plus prononcée dans la région.

En 2020, dans la région, plus de 6 hectares sur 10 sont exploités par des exploitations moyennes ou grandes.

Figure 6 : taille économique¹ des exploitations en Auvergne-Rhône-Alpes

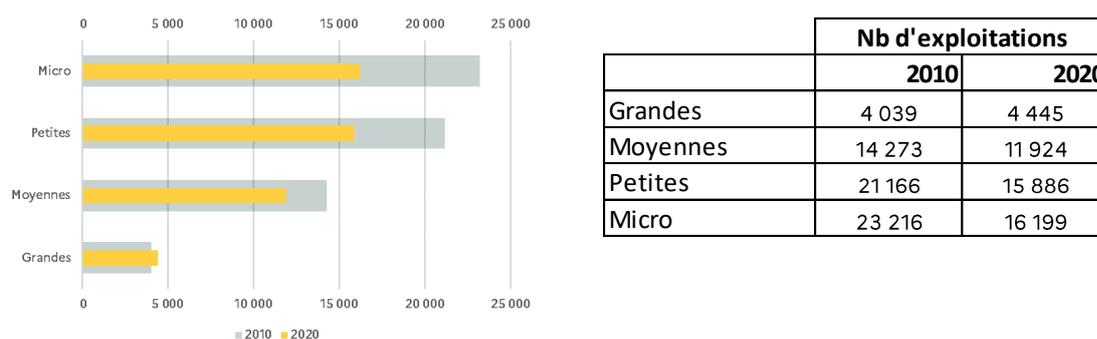
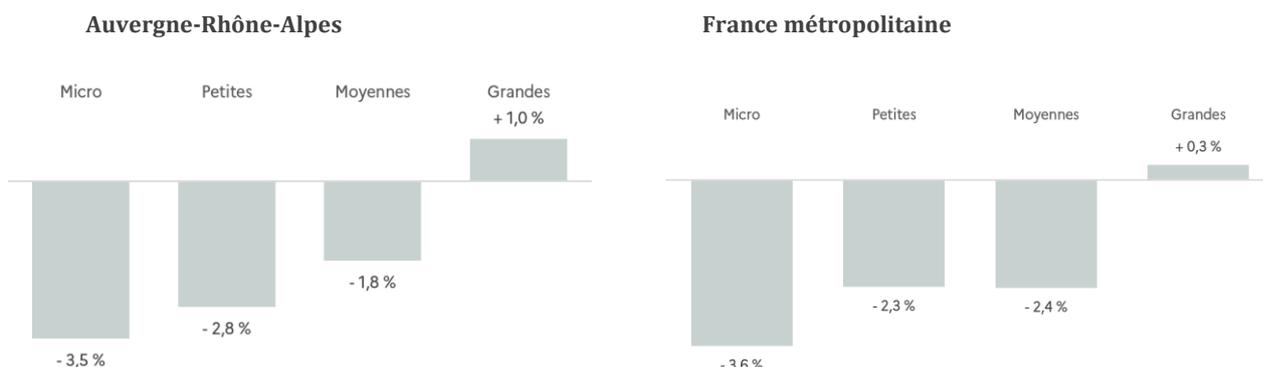


Figure 7 : Evolution annuelle par dimension économique



1.4 Une agriculture diversifiée avec une dominance de l'élevage

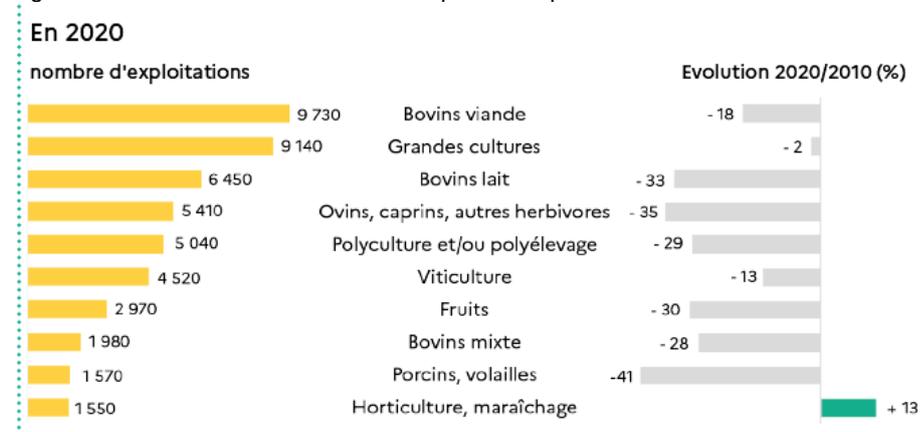
La baisse du nombre d'exploitations est plus marquée dans les spécialisations d'élevage (-3,3 % par an) que dans les spécialisations végétales (voir source et définition). Les structures d'élevage restent cependant majoritaires (52 %).

Les exploitations spécialisées en bovins viande résistent le mieux (-1,9 % par an). Pour la filière lait, la baisse est plus marquée (-4 % par an), en lien notamment avec le développement des formes sociétaires. Dans cette filière, les structures les plus petites ont laissé place à des

exploitations de plus grande taille. Ainsi les deux tiers des exploitations régionales de bovins lait sont de taille moyenne à grande (87 % au plan national).

En production végétale, les exploitations de grandes cultures résistent plutôt bien. Comme au plan national, l'orientation horticulture-maraîchage est la seule dont le nombre d'exploitations est en augmentation (+1,2 %).

Figure 8 : Orientation technico-économique des exploitations et évolution



Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, hors structures gérant des packages collectifs.

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

| Otex | Exploitations (<i>nombre</i>) | | Evolution 2020/2010 |
|-----------------------------------|---------------------------------|---------------|---------------------|
| | 2020 | 2010 | en % |
| Bovins viande | 9 731 | 11 822 | -18 |
| Grandes cultures | 9 142 | 9 361 | -2 |
| Bovins lait | 6 445 | 9 676 | -33 |
| Ovins, caprins, autres herbivores | 5 411 | 8 380 | -35 |
| Polyculture, polyélevage | 5 036 | 7 120 | -29 |
| Viticulture | 4 523 | 5 206 | -13 |
| Fruits | 2 966 | 4 228 | -30 |
| Bovins mixte | 1 980 | 2 752 | -28 |
| Porcins, volailles | 1 572 | 2 669 | -41 |
| Horticulture, maraîchage | 1 552 | 1 379 | 13 |
| Exploitations non classées | 96 | 101 | -5 |
| Ensemble | 48 454 | 62 694 | -28 |

| | SAU moyenne (ha) | |
|----------------------------|------------------|------|
| | 2010 | 2020 |
| Bovins viande | 69 | 88 |
| Grandes cultures | 40 | 48 |
| Bovins lait | 69 | 91 |
| Ovins, autres herbivores | 30 | 44 |
| Polyculture, polyélevage | 44 | 64 |
| Viticulture | 12 | 14 |
| Fruits | 15 | 20 |
| Bovins mixte | 90 | 103 |
| Porcins, volailles | 35 | 51 |
| Horticulture, maraîchage | 8 | 11 |
| Exploitations non classées | 3 | 2 |
| Ensemble | 46 | 59 |

1.5 Une forte restructuration de l'élevage laitier

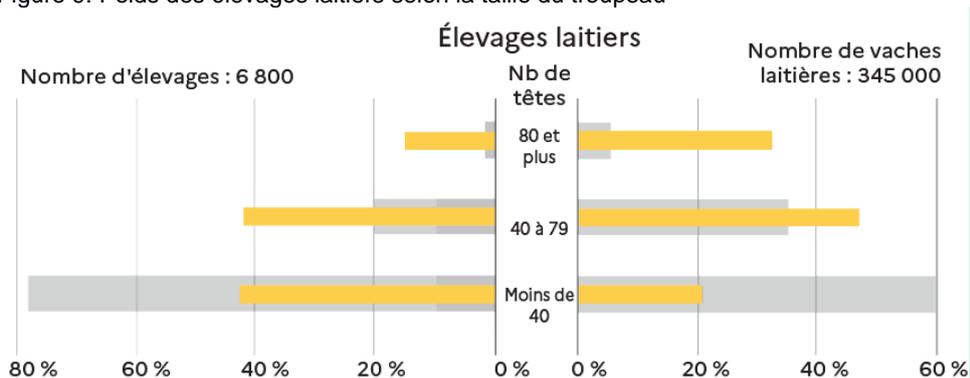
L'élevage laitier a connu des évolutions structurelles majeures, liées à l'abandon progressif de la gestion des quotas laitiers de 2007 à 2015. Ainsi, entre 2000 et 2020, la région a perdu 58 % de ses élevages laitiers et 29 % de ses vaches laitières. La baisse concerne surtout les structures de moins de 40 têtes (- 77 %). Elles concentrent désormais seulement 43 % des élevages et détiennent 21 % du troupeau régional. A l'inverse, les élevages de 80 têtes ou plus sont 2,2 fois plus nombreux. Ils rassemblent un tiers du troupeau régional en 2020. En France métropolitaine, la réduction du nombre de petits élevages est encore plus forte (-86 %) mais le nombre de grandes structures est 4,4 fois plus élevé qu'en 2000.

Elevages laitiers

| | % d'élevages | | % de vaches laitières | |
|-------------|--------------|------|-----------------------|------|
| | 2000 | 2020 | 2000 | 2020 |
| Moins de 40 | 78% | 43% | 59% | 21% |
| 40 à 79 | 20% | 42% | 35% | 47% |
| 80 et plus | 2% | 15% | 5% | 33% |
| Ensemble | 100% | 100% | 100% | 100% |

Elevage laitier : exploitation ayant au moins 5 vaches laitières et ayant moins de 10 vaches allaitantes

Figure 9: Poids des élevages laitiers selon la taille du troupeau



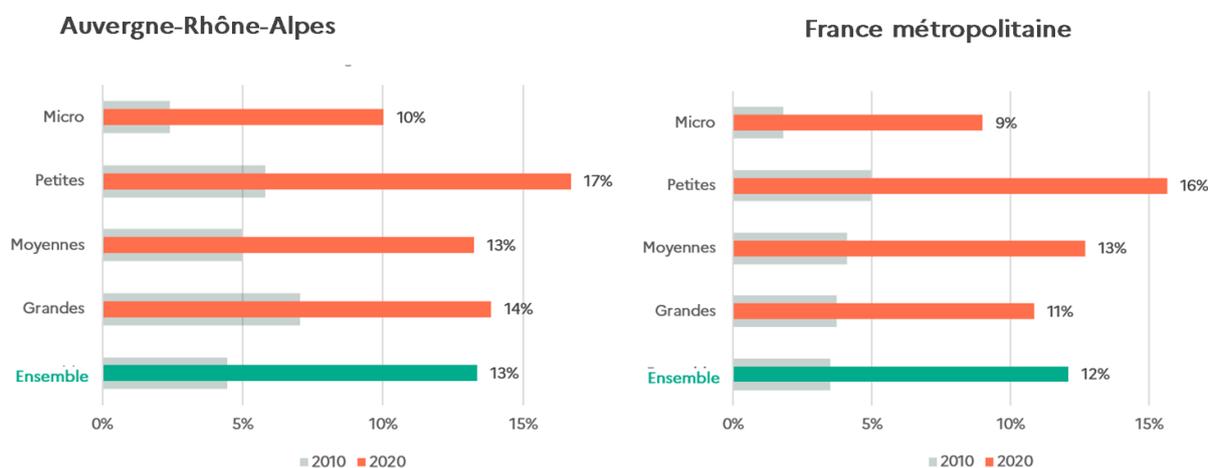
II – La transition agro-écologique des exploitations se poursuit en même temps qu'elles s'adaptent aux attentes des consommateurs

2.1 Un triplement du nombre d'exploitations en agriculture biologique

En 10 ans, la part des exploitations en agriculture biologique a triplé, passant de 4,4 à 13,4 %. Le bio concerne un peu plus souvent la catégorie des petites exploitations.

| | Nb expl. bio 2020 | Part du bio en 2020 | Part du bio en 2010 |
|-----------------|-------------------|---------------------|---------------------|
| Ensemble | 6 471 | 13% | 4% |
| Grandes | 616 | 14% | 7% |
| Moyennes | 1 579 | 13% | 5% |
| Petites | 2 652 | 17% | 6% |
| Micro | 1 624 | 10% | 2% |

Figure 10 : Part d'exploitations en agriculture biologique



13 % des chefs d'exploitation produisent en agriculture biologique. Ils sont en moyenne plus jeunes et plus diplômés que les autres. 30 % d'entre eux ont moins de 40 ans alors que c'est le cas de 18 % seulement pour les chefs d'exploitation en agriculture conventionnelle. 44 % d'entre eux ont un diplôme du supérieur contre 19 % en agriculture conventionnelle.

2.2 Des signes officiels de qualité toujours présents

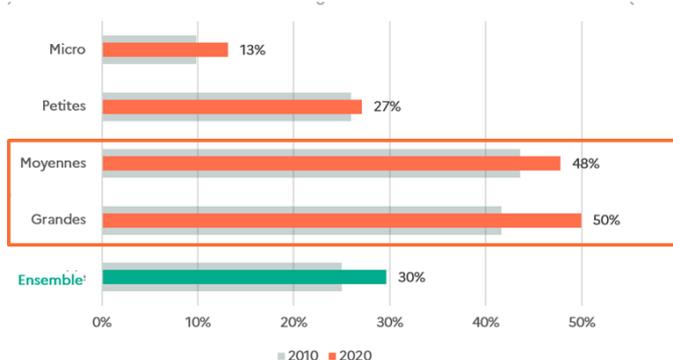
En Auvergne-Rhône-Alpes, 30 % de l'ensemble des exploitations agricoles ont au moins une production sous signe de qualité ou d'origine autre qu'agriculture biologique (Label rouge, IGP, AOC-AOP, STG). C'était 25 % des exploitations en 2010.

Cette hausse concerne plus particulièrement les moyennes et grandes exploitations qui sont maintenant 48 % et 50 % à avoir au moins une production sous signe de qualité ou d'origine (hors agriculture biologique). Dans ces deux catégories, les exploitations de la région produisent plus souvent sous autres signes de qualité qu'en France métropolitaine.

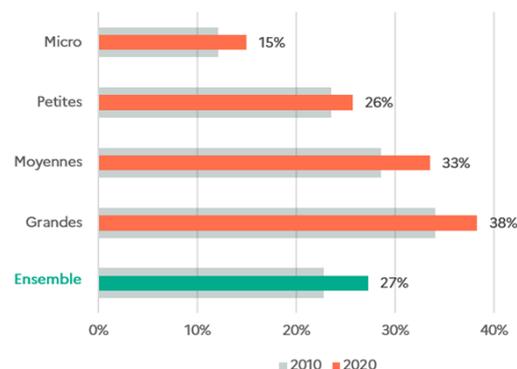
| | <i>nb exploitations avec siqo (label, igp, aoc, stg) en 2010</i> | <i>nb exploitations avec siqo (label, igp, aoc, stg) en 2020</i> | Part d'expl. avec SIQO en 2010 | Part d'expl. avec SIQO en 2020 |
|-----------------|--|--|--------------------------------|--------------------------------|
| Ensemble | 15 983 | 14 358 | 25% | 30% |
| Grandes | 1 693 | 2 219 | 42% | 50% |
| Moyennes | 6 256 | 5 699 | 44% | 48% |
| Petites | 5 579 | 4 305 | 26% | 27% |
| Micro | 2 455 | 2 135 | 11% | 13% |

Figure 11 Exploitations sous autres signes de qualité selon la dimension économique

Auvergne-Rhône-Alpes



France métropolitaine



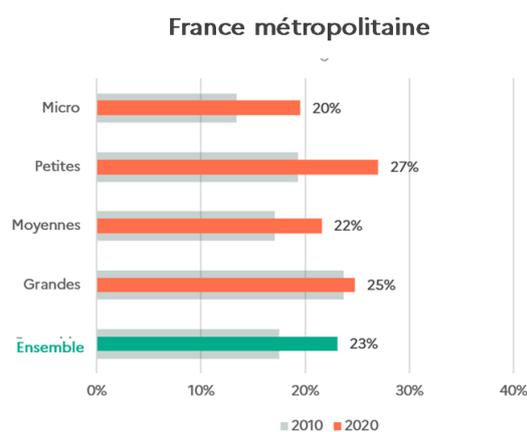
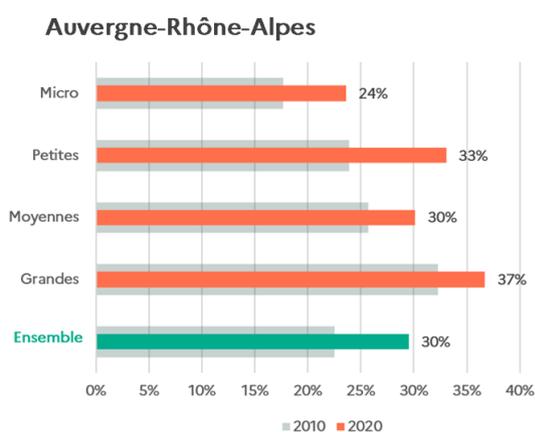
La production sous signe de qualité ou d'origine est généralisée dans la viticulture (95 % des exploitations). Elle est également fréquente en élevage de bovins lait et bovins mixte (respectivement 43 % et 42 %), en exploitations fruitières (36 %).

2.2 Un recours accru aux circuits courts

En 2020, 30 % des exploitations de la région commercialisent en circuit court (vente directe ou par un seul intermédiaire), soit 14 300 exploitations. Elles étaient 23 % en 2010. Cela confirme l'engouement des consommateurs à s'approvisionner localement pour soutenir les producteurs de leurs territoires. La commercialisation en circuits courts est plus fréquente dans la région qu'en France métropolitaine, quelle que soit la taille économique des exploitations.

La part des exploitations agricoles pratiquant la vente en circuits courts a ainsi augmenté de 7 points en 10 ans. Ce sont les micro et les petites exploitations qui ont le plus augmenté dans cette pratique. Au final, en 2020, la vente en circuits courts est peu liée à la taille économique de l'exploitation.

| Exploitations commercialisant en circuits courts | | | | |
|--|--|--|---|---|
| | Exploitations pratiquant les circuits courts en 2010 | Exploitations pratiquant les circuits courts en 2020 | Part d'expl. pratiquant les circuits courts en 2010 | Part d'expl. pratiquant les circuits courts en 2020 |
| Ensemble | 14 136 | 14 304 | 23% | 30% |
| Grandes | 1 305 | 1 632 | 32% | 37% |
| Moyennes | 3 673 | 3 594 | 26% | 30% |
| Petites | 5 052 | 5 251 | 24% | 33% |
| Micro | 4 106 | 3 827 | 18% | 24% |



III - Un secteur qui continue de se professionnaliser

3.1 Une croissance de l'emploi salarié et une hausse de la productivité

En 2020, 88 300 personnes occupent un emploi permanent dans les exploitations agricoles. Cette main-d'œuvre permanente assume toujours la majeure partie de l'activité mais la contribution des différents types d'actifs permanents au travail global de l'exploitation évolue différemment entre 2010 et 2020. Si la part des chefs d'exploitation et coexploitants est stable, celle des aidants familiaux (hors coexploitants familiaux) se réduit tandis que celle des salariés permanents non familiaux augmente.

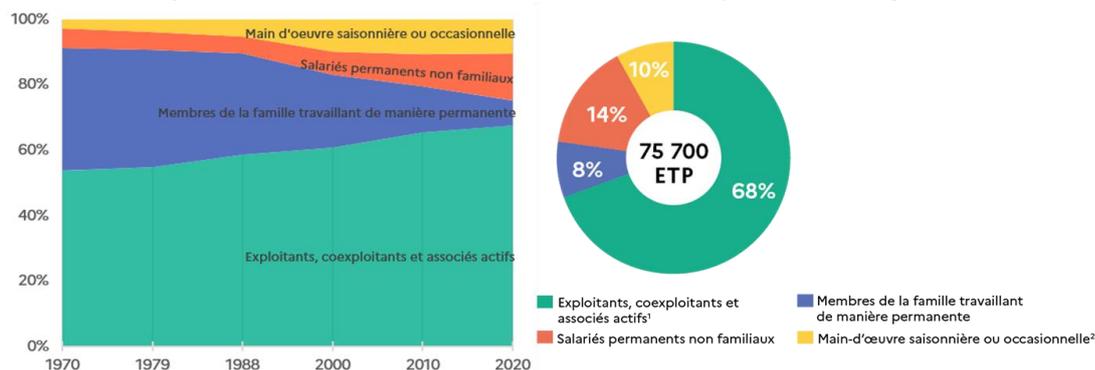
Répartition du volume de travail en ETP

| | 2010 | 2020 |
|---|---------------|---------------|
| Exploitants, coexploitants et associés actifs (1) | 58 411 | 51 284 |
| Membres de la famille travaillant de manière permanente | 12 832 | 5 683 |
| Salariés permanents non familiaux | 8 624 | 10 928 |
| Main d'œuvre saisonnière ou occasionnelle(2) | 9 571 | 7 843 |
| Ensemble | 89 437 | 75 737 |

1. Coexploitants familiaux inclus.

2. Hors prestations de service (ETA, Cuma, ...)

Répartition du volume de travail dans les exploitations agricoles



3.2 Un développement des formes sociétaires

Les formes sociétaires progressent toujours, en nombre et en proportion. Les exploitations individuelles restent majoritaires mais leur part se réduit de 12 points entre 2010 et 2020 au profit des formes sociétaires, notamment des GAEC.

3 - Répartition des exploitations selon la forme juridique

| | 2010 | 2020 |
|-----------------------------|--------|--------|
| Exploitations individuelles | 49 478 | 32 573 |
| GAEC | 5 828 | 7 561 |
| EARL | 5 281 | 5 409 |
| Autres statuts | 2 107 | 2 911 |



3.3 Une profession plus diplômée

Le niveau de diplôme des chefs d'exploitation et coexploitants a continué de s'accroître entre 2010 et 2020. 52 % d'entre eux ont un diplôme au moins égal au baccalauréat, c'était 34 % en 2010. Le nombre de diplômés du supérieur a augmenté également : 23 % en 2020 après 14 % en 2010.

Ces proportions sont beaucoup plus élevées parmi les chefs d'exploitations de moins de 40 ans. Ainsi, en 2020, 82 % d'entre eux ont un diplôme au moins égal au baccalauréat (68 % en 2010) et 37 % sont diplômés du supérieur.



ANNEXES

Sources et définitions

Réalisé tous les 10 ans, le recensement agricole permet d'avoir une vision précise et exhaustive de l'agriculture à une échelle géographique fine et d'en analyser ses évolutions. Sont interrogées l'ensemble des exploitations agricoles, à savoir toute unité économique répondant aux critères suivants :

- avoir une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- atteindre une dimension minimale, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache, 6 brebis mères...);
- avoir une gestion courante indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la politique agricole commune (PAC) présume de l'indépendance de gestion.

La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros, « petites », celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyennes » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grandes » celles de plus de 250 000 euros de PBS.

Le calcul de la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur **spécialisation (ou orientation technico-économique)**. Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019, ce qui fournit les PBS moyennes de 2017.

Un équivalent temps plein (ETP) correspond au travail d'une personne à plein-temps pendant une année entière (un ETP = au moins 1 600 heures travaillées sur l'année).

Le recensement agricole en quelques chiffres sur la région Auvergne-Rhône-Alpes

| | 2010 | 2020 | Evolution 2020/2010 | Ecart 2020/2010 |
|--|--------|--------|------------------------|--------------------|
| Exploitations | 62 700 | 48 500 | - 23 % | |
| <i>dont à spécialisation végétale</i> | 32,2 % | 37,5 % | | + 5,3 points |
| <i>à spécialisation animale</i> | 56,3 % | 51,9 % | | - 4,4 points |
| <i>mixtes (polyculture et/ou polyélevage)</i> | 11,4 % | 10,4 % | | - 1,0 point |
| Part des exploitations sous statut individuel | 49 500 | 32 600 | - 34 % | |
| Part des exploitations en agriculture biologique ¹ | 4,4 % | 13,4 % | | + 8,9 points |
| Part des exploitations sous autres signes officiels de qualité ou d'origine ² | 25,5 % | 29,6 % | | + 4,1 points |
| Part des exploitations vendant en circuit court ³ | 22,5 % | 29,5 % | | + 7,0 points |
| Chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs (nombre de personnes) | 75 900 | 62 500 | - 18 % | |
| Part des chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs ayant 60 ans ou plus | 18,9 % | 23,3 % | | + 4,3 points |
| Part des femmes parmi les chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs | 23,7 % | 24,5 % | | + 0,8 point |
| Travail agricole (ETP)⁴ | 89 400 | 75 700 | - 15 % | |
| SAU totale (millier d'ha) | 2 892 | 2 858 | - 1 % | |
| <i>dont céréales, oléagineux, protéagineux</i> | 21,8 % | 21,3 % | | - 0,5 point |
| <i>prairies (artificielles, temporaires, permanentes)</i> | 70,2 % | 70,3 % | | + 0,2 point |
| <i>cultures permanentes</i> | 3,2 % | 3,2 % | | + 0,0 point |
| SAU moyenne (ha)⁵ | 46 | 59 | + 28 % | |
| Cheptel (millier d'UGB) | 2 975 | 2 730 | - 8 % | |

1. Certifiée ou en conversion (cahier des charges officiel).

2. Label rouge, IGP, AOC-AOP, STG.

3. Fleurs et plantes exclues en 2010.

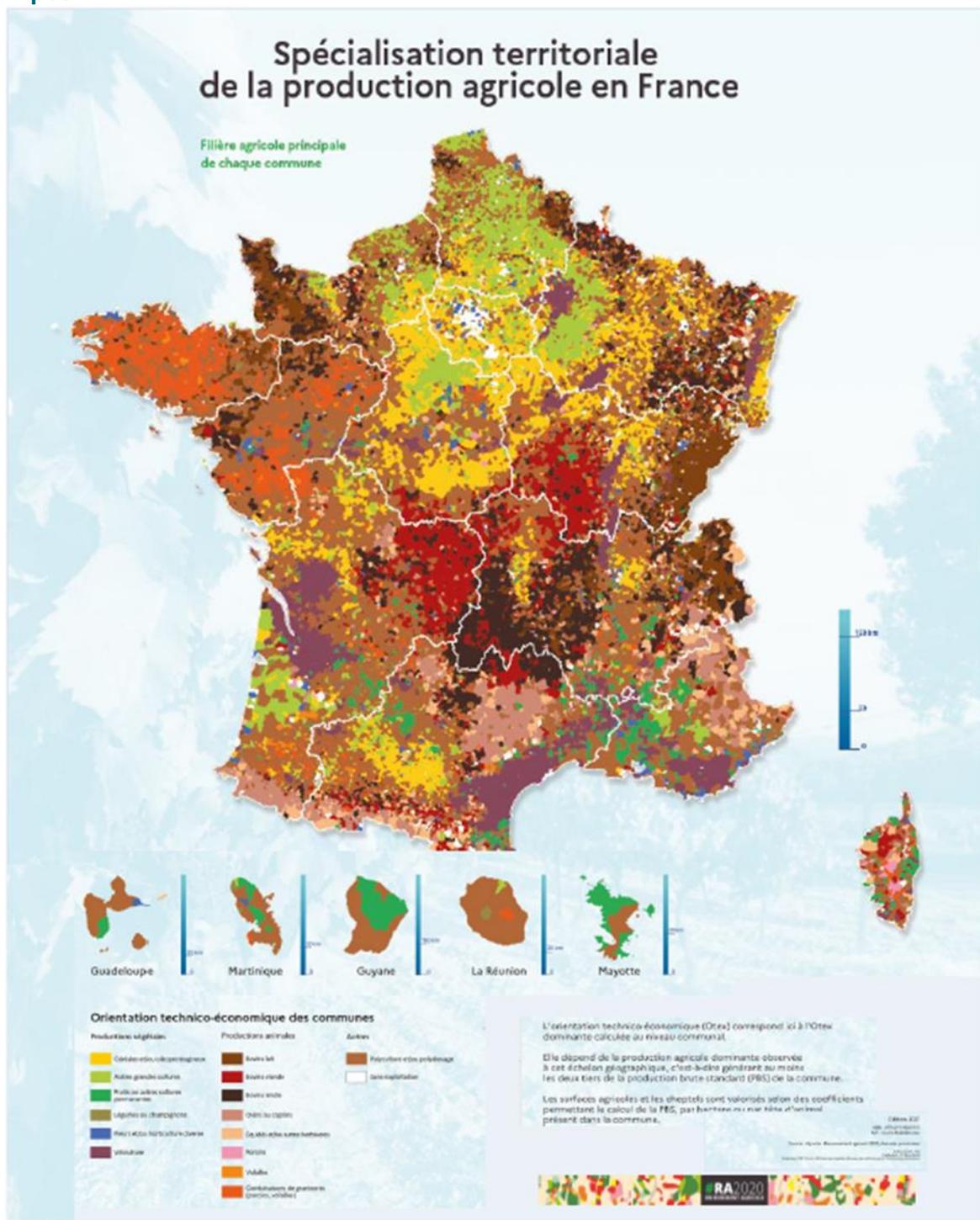
4. Hors prestations de service (ETA, Cuma...).

5. Y compris exploitations sans SAU.

Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, hors structures gérant des pacages collectifs.

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Spécialisation territoriale de la production agricole en France et en Auvergne-Rhône-Alpes



Spécialisation des communes d'Auvergne-Rhône-Alpes

Orientation technico-économique
Auvergne-Rhône-Alpes



- | | | |
|--|--|---|
| <p>OTEX communale</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ céréales et/ou oléoprotéagineux ■ autres grandes cultures ■ fruits ou autres cultures permanentes ■ légumes ou champignons ■ fleurs et/ou horticulture diverse ■ viticulture | <ul style="list-style-type: none"> ■ bovins lait ■ bovins viande ■ bovins mixtes ■ équidés et/ou autres herbivores ■ ovins ou caprins ■ porcins | <ul style="list-style-type: none"> ■ combinaisons de granivores (porcins, volailles) ■ volailles ■ polyculture et/ou polyélevage ■ non classées ■ sans exploitation |
|--|--|---|

source : Agreste – recensement agricole 2020p
fond carto. : d'après IGN – ADMIN EXPRESS 2021

LA FERME AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2020



Ensemble des exploitations



48 454 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
59 HECTARES

88 339 PERSONNES OCCUPENT
UN EMPLOI PERMANENT

62 467 D'ENTRE ELLES SONT CHEFS
ET COEXPLOITANTS DONT :



25 % SONT
DES FEMMES

23 % ONT
60 ANS OU PLUS

Spécialisation des exploitations

GRANDES CULTURES

9 142 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
48 HECTARES



HORTICULTURE, MARAÎCHAGE

1 552 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
11 HECTARES



VITICULTURE

4 523 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
14 HECTARES



FRUITS

2 966 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
20 HECTARES



BOVINS VIANDE

9 731 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
88 HECTARES



BOVINS LAIT

6 445 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
91 HECTARES



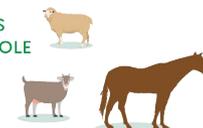
BOVINS MIXTE

1 980 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
103 HECTARES



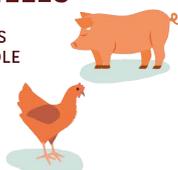
OVINS, CAPRINS, AUTRES HERBIVORES

5 411 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
44 HECTARES



PORCINS, VOLAILLES

1 572 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
51 HECTARES



POLYCULTURE, POLYÉLEVAGE

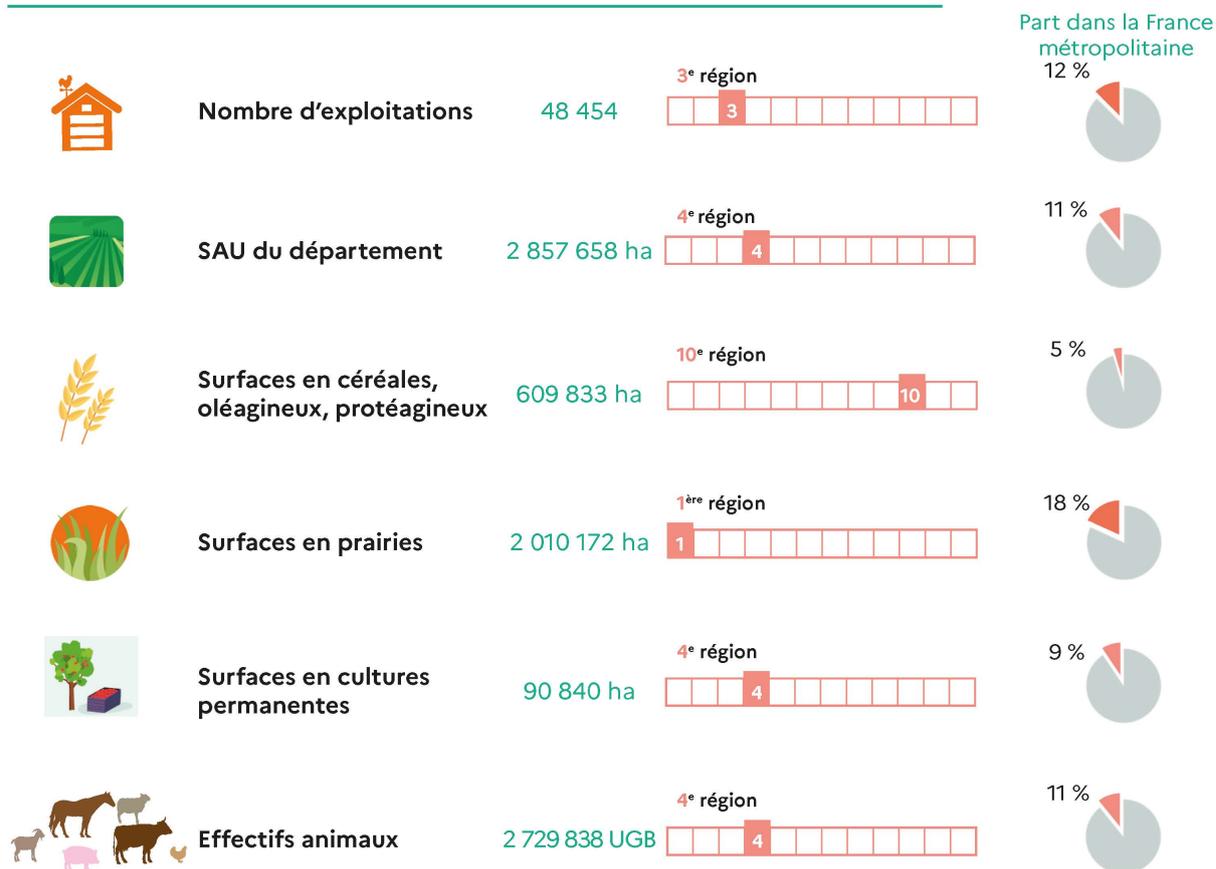
5 036 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
64 HECTARES



LA FERME AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2020

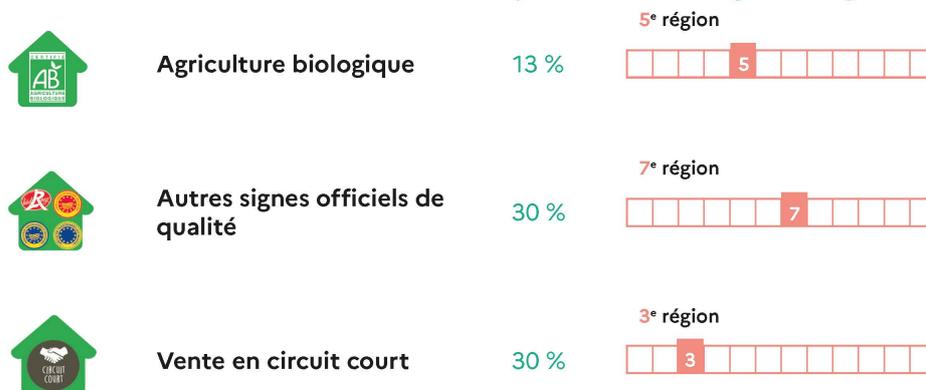


Classement de la région dans la France métropolitaine



Signes officiels de qualité et circuits courts

Part d'exploitations dans la région et rang dans la France métropolitaine



Source : Agreste - Recensement agricole 2020 (résultats provisoires)

POUR EN SAVOIR PLUS

www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

Une rubrique dédiée aux premiers résultats du recensement agricole 2020

Agreste Auvergne-Rhône-Alpes – Etudes n°4 Décembre 2021 – Un paysage d’exploitations qui se diversifie

Agreste Auvergne-Rhône-Alpes - [Essentiel N°10 Décembre 2021](#) - résultats provisoires par département et pour la région.

Des fiches territoriales disponibles en format html et pdf pour la région et ses départements ; produites sur demande sur un zonage spécifique

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Des tableaux et cartes interactives

Un outil de datavisualisation sur smartphone qui fait parler les données 